



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 2007-2977 WINCH
Dossier lié:9300355

Maisons-Alfort, le 11 juillet 2008

LA DIRECTRICE GENERALE

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande de renouvellement d'autorisation de mise sur le marché de la
préparation phytopharmaceutique WINCH numéro d'intrant : 9500150**

Dans le cadre de la convention-cadre relative au transfert par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) des demandes antérieures à la date d'entrée en vigueur du décret n°2006-1177 du 22 septembre 2006, l'Afssa a examiné un dossier, déposé initialement à la Direction Générale de l'Alimentation par DOW AGROSCIENCES, de demande de renouvellement d'autorisation de mise sur le marché de la préparation phytopharmaceutique WINCH.

Considérant que WINCH est un produit de revente de la préparation de référence EF 1176 ;

Considérant que la préparation de référence EF 1176 est retirée depuis le 03/12/1999;

L'Afssa émet un avis défavorable à la demande de renouvellement d'autorisation de mise sur le marché de la préparation WINCH présentée par DOW AGROSCIENCES.

Pascale BRIAND